



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 37-2021 - Séance du 10 décembre 2021 - Ecrite

Crédit d'étude et construction d'une crèche-garderie de 44 places « Au Lazé »
Boucllement des préavis 07-2013 et 17-2014

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La municipalité vous informe du boucllement des préavis suivants :

Crédit d'étude pour la construction d'une crèche-garderie de 44 places « Au Lazé »
Boucllement du préavis 07-2013

Préavis voté	CHF	465'000.00
Montant dépensé	CHF	426'646.65
Non dépensé	CHF	38'353.35

Démolition d'un bâtiment et la construction d'une crèche-garderie de 44 places « Au Lazé »
Boucllement du préavis 17-2014

Préavis voté	CHF	3'096'000.00
Montant dépensé	CHF	3'154'372.35

Indemnités de tiers	CHF	-66'621.00
Subventions ECA	CHF	-991.00
	CHF	- 67'612.00
Crédit non utilisé		9'239.65

Il faut relever que la participation de l'entreprise Nestlé SA, pour un montant de CHF 405'000.-, n'est pas comprise dans le tableau ci-dessus.

Le montant de CHF 200'000.- a été prélevé sur le fonds de réserve « Equipements sociaux ».

Les frais de procédures pour obtenir réparations sur défauts sont compris dans le montant dépensé du préavis, soit CHF 43'384.45.

Un curage plus fréquent des eaux usées sera nécessaire pour assurer un bon fonctionnement des eaux usées.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
A. Bovay

Le secrétaire
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 22 novembre 2021

M. Gérald Gygli, municipal délégué

Copie : Bureau du conseil communal - Service des finances